

# FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ EN SORTIE DE CONFINEMENT

COVID-19  
Le 8 mai 2020



## PAR LA PRÉSENTE :

- Le licencié atteste avoir été informé que le Parc Équestre du Touquet Paris-Plage s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Parc Équestre du Touquet Paris-Plage ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte du Parc Équestre, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par les ministères des sports et de l'agriculture ;
- Il s'engage également à respecter les obligations édictées par la Fédération Française d'Équitation pour aménager la pratique de l'équitation ainsi que les modalités mises en place par le Parc Équestre pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations sont consignées dans le « Protocole de sortie de confinement du Parc Équestre du Touquet » annexé au présent formulaire.

Nom et prénom du cavalier : .....

Numéro de licence : | \_\_\_\_\_ |

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal : .....

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de sortie de confinement du Parc Équestre du Touquet Paris-Plage.

Date : .....

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

### LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très  
régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude ou  
dans un mouchoir



Utiliser un  
mouchoir à usage  
unique et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter les  
embrassades